

## Former les musiciens du 21e siècle : Le rôle de la médiation musicale dans les Hautes Écoles de Musique

Les conservatoires sont apparus à la fin du 18e et au début du 19e siècle comme des institutions dédiées à la formation de jeunes musicien-nes pour des carrières dans la musique classique avec les plus hautes aspirations artistiques. Traditionnellement, ils se concentrent sur le développement de la maîtrise instrumentale par le biais de cours particuliers, préparant principalement les étudiant-es à une carrière orchestrale. Cependant, de profonds changements sociétaux, en particulier depuis le dernier tiers du XXe siècle, ont introduit de nouveaux défis dans la vie des concerts classiques et, par conséquent, dans l'enseignement musical supérieur. En conséquence, les musicien-nes sont de plus en plus confronté-es à des exigences professionnelles pour lesquelles ils recoivent généralement peu ou pas de formation formelle : il s'agit notamment de projets dans des cadres non conventionnels, de travail dans des contextes sociaux tels que les centres de détention et les institutions de soins de santé, et d'engagements dans divers environnements communautaires. Les conservatoires doivent donc de toute urgence développer des programmes d'études complets en réponse à ces changements sociétaux et à l'évolution des attentes en matière de formation des musicien-nes.

Dans ma présentation, j'explorerai tout d'abord les aptitudes et les compétences dont les musicien-nes ont besoin pour naviguer dans des contextes de performance en constante évolution. En me concentrant sur les développements actuels à l'Université de la musique et des Arts du spectacle de Vienne, je montrerai ensuite comment l'enseignement musical supérieur peut s'adapter à ces demandes changeantes. Le programme de maîtrise en pratiques artistiques contemporaines illustre une approche intégrative qui combine l'excellence artistique avec des méthodes interdisciplinaires, favorisant l'expertise dans la médiation musicale, les pratiques socialement engagées et les contextes de performance alternatifs. En fin de compte, je plaiderai en faveur d'un concept plus large de professionnalisme - qui englobe les compétences artistiques, sociales, éducatives et entrepreneuriales - essentiel pour que les musicien-nes du XXIe siècle s'engagent de manière significative avec le public et la société d'aujourd'hui.